

01 JUILLET 2020

COMPTE RENDU DES
RENCONTRES DU 29 FEVRIER
RENCONTRES TERRITORIALES DES MUSIQUES ACTUELLES
DE L'AGGLOMERATION ANGEVINE

Rencontres organisées par :



Le 29 février 2020, 55 personnes, acteurs culturels ou socio culturels du territoire métropolitain angevin, se réunissaient pour échanger, le temps d'une journée au Chabada, sur les grands enjeux des musiques actuelles sur notre territoire.

Il s'agissait d'une première édition. Au vu de la réussite de la journée, nous souhaitons la renouveler.

Voici présentées d'une façon synthétique, les principales conclusions de ces échanges.

Elles posent un regard croisé sur une réalité locale traversée d'enjeux à relever.

Elles contribueront sans nul doute, à nourrir la réflexion collective et la coopération entre acteurs ces prochaines années.

A nous tou.te.s maintenant d'agir.

Un grand merci à vous toutes et tous, pour votre riche participation.

Une spéciale dédicace à l'équipe du Chabada, du Pôle et de la Fédélima, qui ont contribué activement à l'organisation et à l'animation de cette journée, et tout particulièrement à : Véra, Stéphanie, Vianney, Isabelle, Fred, Julie, Severine, Julie, Basile, Philippe, Bruno, Valérie, Isolde, Mathias, François.

Bonne lecture.

Mélanie Alaitru
Co directrice du Chabada.

Rappel - Déroulé de la journée

10h-11h30 : Accueil de la rencontre territoriale : Quels enjeux pour demain ?

Coopération et projet de territoire : quelle finalité et pour quoi faire ?

➤ **Prise de parole**

- Philippe Teillet, président de l'association Adrama
- Vera Bezsonoff, Fedelima
- Vianney marzin, Le Pôle

11h30 -12h45- World Café thématique :

Thématique 1 - Diagnostic du territoire angevin : Mutations, perspectives et enjeux locaux

Angers se transforme et se construit de nouvelles dynamiques. Numérique, végétal et vidéo se dégagent comme de nouveaux champs d'exploration en même temps que les universités accroissent leur capacité d'accueil et que de nouvelles écoles s'ouvrent. Parallèlement, la scène des musiques actuelles à Angers continue de s'enrichir. Qu'est-ce qu'induisent ces mutations à long terme ? Vers quoi le territoire s'oriente-t-il ? Qu'impliquent les mutations démographiques (croissance de la population étudiante) dans l'usage de l'espace public et des attentes des habitants ? Qu'est-ce que ces évolutions impliquent pour les musiques actuelles ? Comment pouvons-nous, nous aussi, accompagner ces mutations territoriales ? Comment se démarquer au niveau national et mieux prendre appui sur les spécificités du territoire pour soutenir notre développement ? Y a-t-il un champ de coopération possible avec d'autres esthétiques, d'autres pratiques, d'autres domaines ?

Echanges et partages des visions et des enjeux du territoire sont à l'ordre du jour de cet atelier, l'occasion aussi d'identifier des enjeux communs et l'objet de futures coopérations.

➤ **Proposition : 3 questions/ 3 groupes**

- 1/ Quelles grandes mutations le territoire angevin a connu ces 5 dernières années ?
- 2/ Quels grands enjeux identifions-nous pour le secteur culturel ces 5 prochaines années sur le territoire angevin ?
- 3/ Quelles actions pouvons-nous mener pour accompagner ces mutations ? > synthèse

Thématique 2 - La prise en compte du défi environnemental dans la production de spectacles

L'enjeu climatique est d'une actualité criante tout comme sa prise de conscience collective. Pour autant sommes-nous prêts à faire évoluer en conséquence, nos pratiques ? Alors que l'organisation de chaque concert demande une consommation conséquente de kilomètres et d'électricité, nous pouvons nous questionner sur la viabilité du système sur lequel nous nous reposons. Pouvons-nous néanmoins imaginer un système plus durable ? Quel changement pourrions-nous opérer pour limiter notre impact écologique ? Les festivals se sont lancés dans cette réflexion à l'échelle régionale. Qu'en est-il des acteurs angevins ? où en sommes-nous ? où souhaitons nous aller ?

➤ **Proposition : 3 questions/ 3 groupes**

- 1/ Quelle problématique environnementale pourrions nous rencontrer dans nos modes de production de spectacle ?
- 2/ Qu'est-ce que ça nous pose comme questions professionnelles et éthique ?
- 3/ Quelles actions pouvons-nous mener pour contribuer à limiter notre impact écologique ? > synthèse

Thématique 3 - Droits culturels et reconnaissance de la culture de chacun.e

En 2015, la loi Notre entérinait les droits culturels et affirmait la nécessité de garantir aux populations leur liberté d'expressions culturelles et artistiques. Quatre ans plus tard, alors que ce principe est inscrit dans bon nombre de dispositifs publics, les acteurs du champ culturel peinent encore à s'emparer de cette nouvelle notion pourtant révolutionnaire au regard de la longue tradition culturelle française.

Qu'en est-il à Angers ? Les acteurs du champ social et culturel se sont-ils saisis de ce principe ? Que faisons-nous déjà ? que pouvons-nous faire de plus ? Que souhaitons- nous développer ensemble ?

➤ **3 questions/ 3 groupes : 15 minutes/Q**

- 1/ Pourquoi les droits culturels questionnent les pratiques et politiques culturelles jusqu'à lors mises en œuvre ?
- 2/ Pourquoi cherchons-nous à promouvoir la notion de droits culturels ?
- 3/ Quelles actions pouvons-nous mener pour promouvoir cette approche sur le territoire ? > synthèse

14h45-16h30 : Ateliers par thématique locale

- **Atelier 1 - L'expérience musicale et la pratique amateurs : quels parcours construire ensemble ?**

Nous le savons tous, « la musique adoucit les mœurs ». Comme loisir, sa pratique contribue sans nul doute, au bien-être des personnes, médium d'expression de soi, et constitue une expérience collective unique, vecteur de lien social. Ecoles de musiques, studios de répétition dans les maisons de quartier, location d'instruments en bibliothèque, les possibilités d'expérimenter la pratique musicale, qu'elle soit individuelle ou collective, sont multiples dans la ville. Pour

autant, toutes ces initiatives se connaissent-elles vraiment ? Proposent-elles une complémentarité d'offres lisibles ? Vous l'aurez compris. Dans cet atelier, nous vous proposons de nous pencher sur la pratique musicale amateur et son accompagnement local. Avec une même question : que souhaiterions-nous développer ensemble ?

- **Atelier 2 - La structuration des acteurs et accompagnement des artistes : comment mieux coopérer pour mieux se développer ?**

Salles et café concerts, festivals et producteurs, tourneurs et développeurs, éditeurs et distributeurs : les acteurs de la filière des musiques actuelles ne manquent pas sur le territoire angevin. Tous les éléments semblent être réunis pour faire émerger la scène locale. Pour autant, en avons-nous véritablement les moyens ? Bon nombre de structures cherchent encore leur équilibre économique et les artistes rencontrent des difficultés à sortir du territoire. Comment mieux structurer et/ou aider à structurer la filière ? Comment contribuer au développement de chacun tout en évitant la concurrence entre tous ? Comment mieux coopérer et soutenir la scène locale ?

- **Atelier 3 - La Vidéo : un marqueur territorial ?**

Si les musiques actuelles sont depuis de nombreuses années, un marqueur d'Angers, le cinéma l'est tout autant. Vidéastes, youtubeurs, sont nombreux, tout comme les coopérations entre musiciens et vidéastes. Si on y ajoute la présence d'un festival tourné vers le cinéma « Premiers plans » et un intérêt avéré des politiques publiques pour les films, on en arrive vite à la conclusion qu'il y a là peut-être quelques choses à creuser. Une spécificité locale à renforcer ? C'est à nous d'en décider.

- **Atelier 4 - Musiques actuelles et territoire : Comment faire vivre ensemble des lieux, des territoires et des populations ?**

A Angers comme ailleurs, les pratiques, les modes de vie, les références et patrimoines, les goûts et imaginaires sont pluriels. Par exemple, le centre-ville se modifie et devient encore plus vivant. Les étudiants sont nombreux, amenant vie et bruit nocturne. Mais les habitants du centre réagissent de plus en plus fortement face à cette vie nocturne croissante. Comment permettre la coexistence de ces différents groupes ?

La société civile angevine est active, dynamique, porteuse de demandes ou de projets multiples. Comment favoriser des synergies entre ces initiatives et permettre ainsi de faire société, de donner à chacun et chacune la possibilité de trouver sa place, d'être entendu.e et reconnu.e. Comment faire cohabiter au mieux les usages des espaces publics, entre lieu de vie et festif et lieu de sommeil par exemple ? Quelle coopération avec les acteurs du champ de l'animation socioculturelle, hospitalier, étudiant ? ... Comment les musiques actuelles peuvent aussi accompagner ces changements, contribuer au vivre et faire ensemble sur le territoire ?

- **Atelier 5 - Musiques actuelles et territoire : la circulation des usagers et la diversité culturelle.**

Où commence et se finit une soirée culturelle à Angers ? Qui fréquente quel lieu ? les usagers du Chabada sont-ils aussi usagers du Quai, du Joker, du musée ? Comment circulent-ils entre nos structures ? Quel est le profil de ces usagers fréquents ? Et ceux qui ne viennent pas au Chabada, où vont-ils ? Quelles sont leurs pratiques culturelles ? que vont-ils voir ? Comment pourrions-nous les intéresser à nos propositions artistiques et culturelles ? Comment les inviter à être curieux de nos lieux ? Par ailleurs, le territoire propose-t-il toutes les esthétiques ?

Cet atelier est une invitation à réfléchir à l'offre culturelle de notre territoire, à sa complémentarité et à la manière dont nous pouvons, tous ensemble, inviter les angevins à être curieux culturellement.

- **Atelier 6- L'égalité Hommes Femmes dans les musiques actuelles : des studios aux plateaux**

Il y a quelques mois, le mouvement #MeToo mettait le feu aux réseaux sociaux et révélait des tabous peu avouables du milieu culturel. Le monde artistique prenait pleinement conscience des inégalités de traitement entre femmes et hommes. Aujourd'hui, au-delà des constats, se pose la question des mesures à mettre en place. Nous ne pouvons pas en quelques mois, changer les mentalités et effacer des millénaires d'histoire. Peut-être à minima pouvons-nous néanmoins accompagner des évolutions de comportement et donner naissance à de nouvelles générations d'artistes, de professionnels, de spectateurs.rices et d'amateur.e.s pour lesquelles ces différences ne seront qu'un mauvais souvenir. Cela se joue à plusieurs niveaux évidemment mais surtout en coopération. L'Angers culturel se sent-il prêt et concerné par ce défi ? Que pouvons-nous inventer ensemble ?

17h00-17h30 – Mise en commun et suite de la démarche Plénière Salle

- **Présentation et vote de tendance sur les pistes de réflexion et des propositions des différents groupes.**

Compte rendu de nos échanges

Atelier Matin 1 : L'enjeu écologique

Introduction au débat

Quelques constats d'abord : nous consommons dans nos activités, beaucoup d'énergie, que ce soit pour le déplacement des artistes et du public, le catering, de l'énergie fossiles ou électrique, de l'eau. Par ailleurs, nous produisons des déchets issus du ménage, du bar, du catering. Autant de consommations de ressources et de déchets non transformés.

Plusieurs questions se posent à nous :

- Comment ralentir le processus de dégradation écologique pour mettre en place la transition écologique et nous adapter au changement ?
- Comment dépasser les risques et les coûts (humains, matériels, financiers, technologiques) qui peuvent être un frein à l'évolution de nos pratiques ? concordance entre valeurs et actions, faisabilité.
- Comment nous approprier ces enjeux pour faire de nous tou.te.s des acteurs, initiateurs ou facilitateurs de la transition ?

Conclusions collectives :

- Mettre en place un cahier des charges, une charte, voire une commission technique, qui s'appliquera à l'ensemble des acteurs du secteur.
- Associer et impliquer les populations et les acteurs de la filière, s'ouvrir vers plus de mixité sociale.
- Mettre en commun des équipements, des ressources humaines, des idées : être dans l'inter structures. Ex. inventaire des objets mutualisables.

Trois priorités :

1. La diminution de la consommation de l'énergie pour le déplacement des artistes, des publics et des prestataires, dans la réalisation des spectacles (lumière et son).
2. La gestion des déchets, par la diminution de l'utilisation de ressources et par une meilleure gestion des déchets (logique de recyclage ou de réutilisation).
3. La priorité donnée à un approvisionnement au local, en proximité, dans une logique responsable.

En transversal, le travail de sensibilisation et de communication est primordial.

Première question : en quoi le défi environnemental questionne le mode de production des spectacles ?

- La création d'événements, de la production à la réalisation, génère beaucoup de déchets et consomme beaucoup d'énergie (l'éclairage et la production sonore).
- Le déplacement généré par notre activité : celui des artistes et du public, questionne notre éco responsabilité. Comment limiter leur impact ? Cela doit interroger notre manière de programmer et notre manière d'encourager d'utilisation de transports propres (covoiturage, transport public).
- L'approvisionnement de denrées à destination des artistes et du public : Le choix du local, par exemple, doit être privilégié, tout comme des légumes de saison, les repas végétariens, pour limiter l'impact de notre consommation.
- Nous achetons du matériel technique pour nos spectacles. Chacune de leur fabrication est un surcoût d'énergie consommée. Comment pourrions-nous limiter le recours de produits énergivores dans leur production ? Piste : allongement de la durée d'utilisation, mutualisation, recyclage...
- Nous produisons de nombreux futurs déchets. Exemple : les plaquettes de com', la communication numérique. Deux enjeux liés : la prévention et le recyclage de ces déchets. Comment limiter la production de déchets ? Comment faciliter le traitement ou le recyclage des déchets ? Car le déchet peut être aussi vu comme une ressource. Ex. « precious plastic ». Comment entrer dans ce cercle vertueux ?
- Nos activités sont elles-mêmes sujettes aux risques environnementaux qui menacent notre planète. Les inondations, les canicules, les tempêtes nous interrogent quant à la pérennité de notre activité. Aujourd'hui, on essaie de ralentir le processus mais on ne change pas fondamentalement les choses. Faut-il tout arrêter ? Pouvons-nous au moins arrêter certaines pratiques pour polluer « intelligemment » ? Il y a en tout cas, là, un message politique et sociétal fort à porter.

Deuxième question pourquoi se sentir engagés et concernés ?

- Nous constatons une prise de conscience générationnelle dont nous faisons partie. La responsabilité nous revient de porter des initiatives en cohérence avec une éthique écologique forte. Cela questionne nos modes de fonctionnement, nos structures de coûts. Quelle place laissons-nous dans ce débat, aux spectateurs, aux bénévoles ? Devons-nous attendre les politiques ? Sommes-nous prêts à prendre le risque de nous engager dans cette démarche ?
- Vivre ensemble : à travers notre profession, nous avons aussi une responsabilité. Elle est partagée avec les artistes et le public. Nous sommes tou.te.s acteurs de la situation et de son changement.

- Les coûts humains, matériels, et financiers freinent la mise en œuvre de ces exigences éthiques. Nous devons trouver des solutions pour dépasser ce paradoxe.
- Une attention à porter : il faut éviter le green washing, la com' pour la com' et s'assurer d'une cohérence entre le faire et le dire. Quelle part de risque liée au changement de pratiques sommes-nous prêts à assumer ? Ceci induit plusieurs questions à se poser :
 - Comment un secteur bouge dans le même sens sur un territoire ?
 - Comment ralentir la dégradation écologique pour mettre en place la transition ?
 - Comment être acteur de la transition ? Comment inciter à être acteur au sein de notre organisation et à l'extérieur ?
- La mise en place de démarches écologiquement responsables, pour qu'elles soient tenables, suppose un juste dosage entre incitations et contraintes. Sinon, elle pourrait décourager certains acteurs. La mise en place de cahiers des charges mais aussi de mutualisations d'équipements, de personnes, d'idées, l'implication de tou-te-s, du spectateur-trice à l'organisateur-trice, est nécessaire pour réussir cette transition.

Troisième question : quelles propositions d'actions ?

Sensibiliser les acteurs et les publics :

- Mettre en place une communication à destination des publics et coopérer entre structures : trouver des solutions communes. La prise de conscience doit être collective au niveau de la filière. Il est important de porter une communication forte sur nos propres engagements en tant que organisateurs et d'impliquer toutes les parties prenantes, notamment les bénévoles, sur ces démarches. Les bénévoles peuvent être relai dans cette démarche.
- Associer et impliquer les populations : plus de mixité sociale pour une propagation plus grande des nécessités écologiques.

Formaliser nos engagements :

- Mettre en place un cahier des charges accompagné par des commissions écologiques : ce cahier des charges pourrait définir les modalités de mise en œuvre dans la lutte anti gaspillage, le tri sélectif, le compost, la restauration, la provenance des artistes et les déplacements, la gestion des transports (gratuité de bus), la limitation de la pollution numérique et énergétique.
- Mettre en place une charte d'engagement qui pourrait s'appliquer tant aux organisateurs, qu'aux partenaires et prestataires, au public et aux artistes. Elle pourrait reprendre notamment les grands principes de l'économie circulaire. Reste à savoir comment l'amener auprès des acteurs. Est-elle imposée ? discutée ? Est-elle outil d'accompagnement avant tout ? Il est nécessaire d'avoir un juste dosage entre contrainte et incitation. Cela faciliterait la prise de conscience collective de l'urgence et responsabiliserait chacun.e.
- Mettre en commun des équipements et procéder à des achats groupés : il y a nécessité à partager et optimiser entre acteurs sur le territoire. Un recensement des équipements mutualisables serait nécessaire dans un premier temps. La ressourcerie artistique de Montaigu pourrait venir en appui de cette démarche.

Atelier Matin 2 : Les grandes mutations du territoire

Les grands constats :

L'offre culturelle :

- L'offre culturelle est conséquente sur le territoire, malgré un sentiment d'offre réduite. L'offre artistique des groupes, et le nombre de projets augmentent.
- Les lieux de diffusion privés se multiplient : il y a plus de possibilités et de diversités, comme une forme de Chabada complété. Parallèlement, le nombre de petits lieux de diffusion baisse.
- Les nouvelles générations s'organisent sous des modèles différents. Il y a moins d'associatifs et plus de SCOP, de SAS, de cafés concerts. Ex. 122, Le Joker's, Les Folies Angevines, Le Garage.

La structuration professionnelle :

- Les associations sont en demande de structuration, d'accompagnement et de mutualisation. Sans cela, nous constatons la « fuite des cerveaux » et des projets vers d'autres territoires. Il manque une filière de professionnalisation, des formations adaptées.
- Il manque aussi des lieux de répétition, de création, de production, des médias. Répertoire l'ensemble des offres existantes serait une bonne base pour travailler à une meilleure orientation et réponses, et une meilleure optimisation des moyens disponibles.

La pratique musicale

- La pratique musicale est en augmentation (groupe, dj ...) en parallèle à l'utilisation croissante du numérique.
- Alors que la demande augmente, l'offre est stagnante malgré de nouveaux lieux hors Angers.
- Le numérique : qu'en est-il ? Quelle déclinaison de Angers numérique dans le domaine culturel et des musiques actuelles ?

L'évolution des comportements :

- On constate un changement de pratiques : on ne réserve plus, on vient au dernier moment. Comment gérer les jauges dans ce contexte ? Le recours au numérique est généralisé. Ces pratiques sont à mettre en lien avec l'élargissement de l'offre culturelle.
- La vie nocturne s'amplifie. Plus d'étudiants, rallongement de la période de sortie dans la semaine...
- Notion d'offre/demande : il y a une différence à faire entre prescription, proposition et accompagnement
- Des publics différents veulent fréquenter ou fréquentent déjà des lieux culturels plus ou moins dédiés.
- Le public est friand d'offres variées, de concerts dans des lieux non dédiés et d'une programmation de proximité.
- Le principe de lieu de vie est de plus en plus avancé. Il intègre plusieurs aspects : le regroupement des offres variées, des espaces multiples, et l'idée d'un espace où on peut laisser vivre les choses dans la durée.
- De plus en plus, les relations entre identités et pratiques se fluidifient. Il y a de moins en moins de barrières. Les gens circulent entre différents espaces, selon les différentes facettes de leur identité.

L'évolution de la ville

- La ville change : la ville s'agrandit, et de nouvelles populations venant de Paris et de Nantes s'installent. L'accès au foncier devient problématique et il n'y a pas de patrimoine industriel pour combler certains besoins de locaux.
- Les rénovations urbaines en cours (tramway, équipement ...) transforment la ville. De nouvelles populations arrivent (étudiants, primo accédants).
- Parallèlement, quid des transports dans les zones périurbaines et de l'accès aux lieux culturels pour les personnes habitant ces zones ? La mobilité peut être un frein ou un levier selon les territoires. Les publics sont différents en fonction de la proximité et de l'offre.
- La notion de territoire s'articule par différentes dimensions : la distanciation (le proche et le lointain), l'aménagement de l'espace (espace aménagé ou pas, appropriation libre de l'espace ou pas, utilisation de l'espace pré définie ou pas). Selon, l'espace/territoire a une utilisation/finalité différente.
- Il y a un manque d'inclusion alors que la paupérisation de la population s'accroît. Les publics économiquement faibles sont exclus des lieux culturels. De même, de nouveaux publics arrivent dans notre ville, des migrants, des SDF... Les équipes ne sont pas préparées à les accueillir.

Enjeux :

- La présence de lieux de production soutenus par des politiques publiques accroît l'attractivité de la Ville.
- Il y a nécessité à sensibiliser et à accompagner les élus dans la compréhension des enjeux actuels.
- Il est aussi important de soutenir la pluralité, y compris dans les outils de diffusion. La prise en compte de certaines esthétiques spécifiques serait à renforcer : jazz, électro.
- La question de la cohabitation entre événements de plein air et riverains devient cruciale pour garantir un vivre ensemble.
- Comment faire exister tout ça dans une transition écologique assumée ?
- Il est important de mettre en relation les acteurs, de créer du partenariat en prenant en compte l'intégralité de la chaîne (production, artiste, et pas seulement la diffusion). Il y a un fort enjeu d'information et de communication entre acteurs alors que pourtant des outils existent (le Scéno...). Des mutualisations sont possibles mais avec qui ? Comment construire ces logiques ? La question du périmètre géographique concernée reste posée : la ville, la métro ... Selon, le cercle d'acteurs concernés est plus ou moins étendu.
- Comment prendre en compte les différents publics, et notamment le public étudiant, plus volatile ?

Propositions d'actions :

Structuration de l'offre et création d'une plateforme unique :

- Mettre en place un guichet unique, un annuaire des ressources et des acteurs à l'échelle de la ville ou de la Métropole : Information ressources à destination des artistes, associations, entrepreneurs. Cela pose la question du lieu et de la personne dédiée pour faire ce travail. Préférence pour une structure indépendante d'une autre. Permanence du Pôle ?
- Donner de la visibilité aux initiatives : là encore, qui porte ce travail ? Une neutralité est nécessaire.
- Mutualiser les services de proximité ouverts aux habitants. Faciliter ainsi les rencontres et les croisements de population.
- Proposer des rencontres professionnelles plus régulières et mettre en place un agenda partagé : globalité de l'offre et pas seulement de la diffusion.

Création de lieux :

- Création d'un lieu de création pluridisciplinaire : Mutualiser un lieu équipé matériellement et humainement, développer des coopérations dans ce cadre entre les différents acteurs du territoire.
- Création des lieux de création et de diffusion correctement équipés.

Intégration des usagers dans le fonctionnement et renforcement des partenariats entre secteurs :

- Travailler sur une adaptation de l'offre aux attentes réelles des publics et non pas supposées : enquête à réaliser auprès des étudiants par ex.

- Intégrer les publics aux instances pour connaître leurs attentes : renforcer la participation des usagers, les solliciter davantage par des votes en ligne.
- Renforcer les partenariats avec une diversité d'acteurs : médiathèque, lieu de diffusion...
- Créer un festival porté par l'éco système local. Objectif et cible à définir.

Atelier Matin 3 : Droits culturels

Les droits culturels ont été consacrés par des lois récentes comme cadre de référence de l'action conjointe des pouvoirs publics en matière culturelle. Mais ils peuvent guider l'action sans référence explicite à ce cadre. A l'inverse, y faire référence dans des discours ne garantit pas la conformité des actes...

Les droits culturels proposent de mettre les relations entre les personnes au centre des actions culturelles afin de permettre leur participation à la vie culturelle, à la production de la culture (faire culture ensemble). Ils invitent à porter attention au développement des capacités (« empowerment ») des personnes (reconnaissance, compétences). Ils peuvent se déployer dans toutes les catégories d'actions publiques (pas seulement celles identifiées comme « culturelles »). Ils constituent surtout un bon moyen pour poser des diagnostics, évaluer des situations et proposer de nouvelles orientations faisant des politiques culturelles un outil de garantie et de mise en œuvre des droits humains.

Bien que reconnus depuis 1948, les droits culturels constituent des éléments relativement nouveaux au sein des politiques publiques. Pour ce motif, ils suscitent de nombreuses questions. Par exemple, les nouvelles technologies permettent-elles d'en assurer mieux le respect que les formes traditionnelles de vie culturelle ? Ils sont aussi suspectés de favoriser une conception individualiste, voire communautariste de la vie culturelle.

Question 1 : Pourquoi les droits culturels questionnent les pratiques actuelles et les politiques culturelles ?

- Ils réinterrogent le droit de chacun.e de s'exprimer. Ils valorisent et reconnaissent le vécu, l'histoire, la culture au sens large, de la personne.
- C'est une manière de rendre la diversité effective. Comment pour autant la mettre en œuvre dans notre domaine ?
- Cela nous oblige à nous questionner sur notre propre représentativité et légitimité à décider dans le champ culturel. Pouvons-nous/devons-nous tout décider seuls ?
- Il y a un équilibre à trouver entre prescription et propositions extérieures (en lien avec d'autres personnes ou acteurs)

Question 2 : Pourquoi cherchons-nous à promouvoir la notion de droits culturels ?

- Cette notion garantit le droit d'expression de tou.te.s, comme nous le défendons.
- Elle permet de rendre visibles toutes les expressions.
- Force de droit, elle nous oblige à nous responsabiliser, elle devient une obligation dans notre champ.

Question 3 : Quelles actions pouvons-nous mener pour promouvoir cette approche sur le territoire ?

Proposition en lien avec nos manières de travailler :

- Dans nos process de travail : Faire évoluer certaines pratiques pour intégrer cette nouvelle dimension. Mettre en place un espace/plateforme permanent de dialogue avec d'autres acteurs.
- Dans nos postures professionnelles : rester vigilant/curieux/attentif vis-à-vis du territoire et de ses pratiques/évolutions culturelles.

Propositions en lien avec la Diffusion :

- Travailler pour quelques dates de concerts, avec une commission de programmation mixte à côté du programmateur. A définir : nature des membres de la commission (pro ? bénévoles ? adhérents ? publics ?), Nombre de dates, formats...
- Continuer les dates hors les murs – Approche territoriale

Proposition en lien avec l'action culturelle :

- Renforcer l'échange/ le lien entre la programmation et l'action culturelle
- Renforcer les relais et les coopérations entre acteurs multi sectoriels (culture, socio culturel, hospitalier ...) autour de projets culturels de territoire et la diffusion.
- Travailler à des collectes de récits et de paroles, de musique pour valoriser les savoirs/identités de chacun.e

Atelier AM 1 : Musiques et Territoire

Sujet : Comment faire vivre ensemble les lieux, les territoires et la population ?

Consigne : Faire émerger trois pistes de réflexions et trois pistes d'actions concrètes

Introduction :

Le risque existe toujours d'être déconnectés avec le public, le territoire, d'être une association hors sol. La notion de tiers lieu est très présente aujourd'hui, dans les débats du champ culturel, comme une meilleure réponse aux aspirations actuelles. C'est par définition, un lieu entre le don et le travail. Elle reflète une aspiration à disposer de lieux de vie, et pas seulement de lieux de consommation de musique. De ce fait, elle questionne nos propres établissements et leur proposition, ainsi que le type de relation que nous développons avec les usagers du lieu.

Cette notion requestionne aussi la relation entre le lieu culturel et son territoire : l'activité du lieu est-elle en prise avec son territoire ? Le lieu culturel est-il réellement représentatif d'un territoire ? Est-il connu et visible à tous les habitants ou seulement à une frange ? Quels publics le fréquentent ? Comment élargir ce public ? Comment mieux le connaître aussi ?

Plusieurs notions clés à clarifier et à prendre en considération dans nos échanges : l'utilisateur, l'adhérent, le non adhérent bénéficiaire des services, les habitants/public. Pour chacune d'entre elle, la relation créée avec le lieu est différenciée et suppose une proposition adéquate.

Par ailleurs, les publics peuvent s'exclure entre eux, malgré l'envie de mixité dans les espaces. La mixité ne va pas de soi.

Toute personne en lien avec le lieu est un usager et doit pouvoir trouver sa place, avoir droit à la parole.

Échanges :

Le rapport usagers/services, public/billetterie, donne une conception de la relation que l'on établit avec les personnes, basée sur un service donné ou vendu. Si l'objectif se recentre sur les personnes plus que sur les services offerts, la nature de la relation évolue vers des propositions différentes qui dépassent possiblement la simple consommation et proposition d'offres. Ce sont deux conceptions du rapport à l'utilisateur différentes et possiblement complémentaires. Il existe une multitude de formes associatives et une multitude de manière de penser le rapport aux usagers.

Il en est de même quand il s'agit de travailler avec d'autres structures. Il y a toujours des perceptions et des attentes non formalisées dans les demandes des associations quand elles viennent proposer d'organiser un événement musical. Les formats des propositions qu'on leur fait définissent le type de relations qu'on crée avec elles. Au Chabada, les associations peuvent venir proposer de mettre en place un concert. Dans certains endroits, tout type de projets est accepté sans cadre contraignant. Ex. A l'étincelle, la programmation des jeudis soirs est ouverte à toute proposition sans critère ; l'association met simplement à disposition sans regarder la programmation proposée.

Nous sommes nous-mêmes usagers de lieux culturels. Nous pouvons nous poser la question : quel type d'utilisateurs sommes-nous ? Qu'entendons-nous des lieux culturels ?

Souvent, la logique dans les lieux est : le lieu propose, le public dispose.

Si on parle d'un lieu ouvert, d'un lieu de vie, toute personne et toute esthétique doit pouvoir trouver sa place. Les lieux de vie, ce sont aussi des moments offerts et ouverts, qui proposent l'inattendu de la rencontre, une invitation à lâcher prise. Il s'agit donc à la fois de donner de la visibilité à la diversité esthétique et aux nouveautés, à l'émergence ; il s'agit aussi de donner l'opportunité à chacun.e de venir passer un moment et de se rencontrer.

La musique permet de croiser des publics. L'accueil et la situation géographique y contribuent fortement.

Par exemple, les festivals, c'est l'occasion de regrouper des personnes autour de la musique. L'aménagement du site donne l'occasion d'un lieu de vie temporaire, éphémère ex. Hellfest.

Proposition d'actions : la mise en place de tremplin, d'un festival avec des votes.

Un tiers lieu, un espace entre don et travail ? c'est aussi un lieu culturel où peuvent se trouver d'autres activités : une épicerie, une recyclerie, un repair café. C'est un espace où se croisent plusieurs usages et donc plusieurs publics. Il s'agit d'une évolution nécessaire. Programmer hors les salles, hors les murs, va dans le même sens. C'est se donner l'occasion de créer de nouvelles opportunités de rencontrer d'autres personnes qui ne viennent pas dans nos lieux, de dépasser les frontières et les représentations habituelles du lieu culturel.

La problématique de l'espace se pose. Le lieu de vie s'oppose parfois au lieu de spectacle. Comment combiner les deux ? ex. La Friche Belle de Mai à Marseille.

Pour devenir un lieu de vie l'ancrage dans un territoire est important. Cf. maison de quartier. Le Chabada n'est pas intégré dans un quartier. Les personnes qui le fréquentent viennent d'ailleurs. Il n'y a pas d'ancrage fort.

Où le lieu de vie s'arrête-t-il ? Il y a souvent une zone tampon autour des territoires. Ex pendant *Levitaton*, c'est le parvis du Quai. Le lieu de vie suppose de laisser un espace de liberté, de mettre à disposition les lieux. Il n'a pas de contraintes et de conditions d'accès, c'est un endroit ouvert. Ces espaces peuvent être décrétés ou inventés par eux-mêmes. Ils peuvent découler d'aménagement urbain. Ex. le skate park à côté de la patinoire, le parvis du quai hors *Levitaton*.

Objectif à se donner/proposition :

- Penser la relation publics/adhérents et fluidifier le passage d'un statut à un autre.
- Penser le rapport au territoire proche (environnement immédiat par rapport au plus lointain)
- Repenser la relation offre demande : que propose-t-on ? Approche consommation ou autre approche ?

- Penser à l'aménagement ou au non aménagement des espaces et ce que chaque cas de figure induit : possibilité de réappropriation d'espace et de liberté d'utilisation.
- Mutualiser les services de proximité dans un espace/territoire : lieu à multi-entrée ouvert à un public varié.
- Encourager d'autres formes d'implication : vote d'utilisateur sur un tremplin ...
- Remettre du dialogue ou renforcer le dialogue entre le programmeur et les usagers, les bénévoles
- Renforcer la place des groupes émergents.
- Se doter d'un équipement amovible et d'un mobilier libre pour des formes d'intervention culturelle impromptue hors les murs.

Atelier AM 2 : Pratiques Amateurs

Quelques constats :

- Il y a un manque de communication et de visibilité entre les acteurs : les écoles, les studios, les ressources humaines sont là mais l'information circule mal entre eux. Il manque un outil de com inter structures entre tous les acteurs.
- Équipements et locaux délaissés et manque de studios : impression que la pratique amateur est délaissée à Angers au profit des pratiques professionnelles et semi professionnelles, plus structurées.
- Il n'y a pas de scène de diffusion et d'espaces de rencontres dédiés aux pratiques amateurs.
- Ce n'est pas parce qu'on est amateur qu'on n'a pas le droit d'avoir accès à des enregistrements, des albums, des studios, des accompagnements. Impression que la légitimité des pratiques amateurs n'était pas reconnue. Comment dès lors donner envie à des non pratiquants de s'initier à la musique ?
- Il y a une forme de cloisonnement entre les esthétiques, un manque d'hybridation. Certaines cultures et musiques sont complètement invisibles.
- Il y a un manque d'interaction avec les étudiants.

Besoins/enjeux :

- Il y a nécessité d'avoir plus d'échanges, d'espaces ouverts, sortir de la pratique amateur cachée.
- Il y a un vrai chantier politique à mener autour des pratiques amateurs dans la ville pour mieux considérer ces pratiques et leur donner accès à des lieux de répétition et de diffusion de qualité.
- Il faudrait décloisonner les pratiques et donner plus de visibilité aux infrastructures actuelles pour les optimiser. Une sorte d' « offre de tourisme de la musique et des pratiques amateurs » permettrait une meilleure orientation des publics.
- Pour faciliter l'accessibilité à la pratique musicale, des ateliers pourraient être mis en place et de nouveaux studios ouverts. Il faut faire de la pédagogie et de la citoyenneté autour de ces pratiques. A qui revient la charge de s'emparer de la question des locaux ? Aux pouvoirs publics de structurer cela ?
- On pourrait imaginer un festival de musiques amateurs.

Atelier AM 3 : Structuration des acteurs et accompagnement des artistes.

État des lieux :

C'est difficile de se professionnaliser à Angers pour un artiste. Il y a nécessité à se faire connaître, il faut des clips, des captations vidéo.

Le territoire est riche de nombreux corps de métier mais il manque des managers, des professionnels de la com' et de la promotion, des vidéastes. On manque de visibilité aussi sur les acteurs en présence.

Qui sont les pro qui peuvent soutenir la professionnalisation des artistes ? Est-ce que les structures ressources, d'accompagnement, sont facilement repérables ?

L'artiste a aussi besoin d'un lieu pour travailler. Quels sont les équipements où on peut travailler et être diffusé ? Y a-t-il suffisamment de locaux ? Pas sûr. Il faudrait par ailleurs les adapter aux nouvelles pratiques musicales. Il faut par exemple, un espace de travail adapté aux pratiques MAO, des lieux de travail pour la création.

Des croisements sont aussi possibles, entre l'action culturelle et la diffusion, pour renforcer le maillage entre acteurs.

Enjeux identifiés et objectifs :

Pour les artistes :

- Se faire identifier comme groupe en voie de professionnalisation.
- Avoir une expertise sur son travail.
- Connaître les modalités pour entrer dans un parcours artistique pro
- Se faire identifier auprès d'un professionnel du secteur culturel : par ex. via les dispositifs de découvertes « On stage », « Tempo Rives ».

Pour les acteurs :

- Répondre aux besoins des musiciens
- Proposer des lieux de travail, ponctuels ou réguliers.
- Travailler le maillage de salles de diffusion, du plus petit au plus grand.
- Mettre en synergie les étudiants, les pros, les groupes de musiques sur une soirée de rentrée.
- Avoir des appels à projets de création.
- Recenser et communiquer sur les moyens et les possibilités existantes d'accompagner les groupes à la professionnalisation.
- Faciliter la communication entre les acteurs
- Renforcer le rayonnement culturel de la Ville pour donner envie à des groupes de rester et les aider à se développer.

- Créer des synergies entre les secteurs de la création, la diffusion et le public.

Propositions d'actions et de réflexion :

- Définir chaque étape du parcours de l'artiste, construire une pédagogie de l'accompagnement.
- Réaliser un outil commun (plateforme numérique) incluant la cartographie des équipements, des studios de répétitions, les acteurs à même d'accompagner les artistes. Recenser les moyens et dispositifs possibles pour son parcours. Faire un annuaire des lieux de diffusion avec les critères de programmation et les jauges. Faire connaître, valoriser les dispositifs existants sur le territoire, ainsi que les acteurs.
- Penser un espace lieu de vie ressource pour les groupes.
- Recenser les besoins des groupes en communication. Faire appel à des étudiants (com, tech ...) pour travailler sur des projets artistiques sur la com et la production : orga de concerts, community manager, média, prod...
- Organiser une journée où tous les programmeurs se retrouvent et présentent les artistes qu'ils ont repérés. Réaliser un annuaire de groupes de musiques avec des détails : plateforme numérique, lieux, groupes de musiques
- S'appuyer sur la charte culture de la ville où les partenaires publics et privés travaillent ensemble. Un artiste qui vient pourrait faire de l'action culturelle, la veille et le lendemain de son concert.
- Créer un maillage de professionnels qui permettent aux groupes d'avancer en toute logique et passer d'une salle à l'autre. Quel accès possible aux salles municipales type THV pour les groupes locaux ?
- Penser une présentation (1/2 journée) des groupes de l'Equipe Espoir ou autre à tous les programmeurs : musée et médiathèque compris.

Atelier AM 4 : Egalité H/F

Constat :

- Idéologie libertaire : lutte contre tout système dominant, et notamment le patriarcat. Dans les milieux militants, il y a de nombreux collectifs féministes ; la question est donc déjà prise en compte.
- Dans les espaces publics, avec l'alcool, l'égalité peut être bafouée ou mise en dangers. Cela peut freiner la présence des femmes. La sécurisation de nos espaces est essentielle pour qu'elles se sentent à l'aise.
- On retrouve plus de femmes en tant que bénévoles dans les festivals.
- Au Chabada, le public est paritaire. C'est une belle progression. Ce glissement est constaté sur tous les styles de musique. Sur scène, il y a de plus en plus de femmes mais on peut aller plus loin. Comme il y a moins de musiciennes, elles se retrouvent surtout en tant que chanteuses.
- Se pose la question de la légitimité, et de la visibilité laissée aux artistes femmes, leur prise en compte par les boîtes de prod par ex. la bienveillance qu'on leur montre.
- Les freins sont ailleurs que sur les compétences : la société ne permet pas l'égalité des chances.
- Pourquoi on en est là ? dans les années 70, il y a eu une sorte de parenthèse avec beaucoup de femmes. Ensuite ça a de nouveau glissé vers le masculin. Dans les années 80, la musique se popularise et devient business : les hommes reprennent la main.
- Il y a un vide entre les écoles de musique et le conservatoire, entre l'adolescence et l'âge adulte, un vide où on perd les femmes. Comme nos domaines sont hors cursus d'enseignement, on perd les musiciennes à leur sortie des écoles. Entre 18 et 25 ans, elles disparaissent des pratiques amateurs. Pour continuer leurs parcours, elles ne tournent pas vers les studios de répétition.
- Il existe aussi peut-être des freins à la tournée pour les femmes. Est-ce que les enfants suivent ? La famille est-elle un frein à la tournée ? Cela peut créer des tensions entre leur métier et leur « rôle de mère » et un sentiment de culpabilité.
- Dans la technique, il y a de plus en plus de femmes mais ça reste un monde masculin. Est-ce à cause de l'instabilité de l'intermittence ?
- Actuellement, la parité est de mise mais mal préparée. On la souhaite dans les instances sans avoir laissé le temps à une génération de femmes d'assumer ces fonctions. Cela donne aussi l'impression qu'on va chercher des femmes à cause de cette injonction de parité, sans invoquer leur compétence et leur légitimité de fait. Ça peut être déstabilisant. Malgré tout, cette parité obligatoire va générer une place.
- L'impression néanmoins que quand on parle des projets artistiques de femmes, on invoque plus la question de la qualité que pour les hommes, comme si elle pouvait être plus questionnante, moins évidente par nature.
- Que vise-t-on ? La parité ou l'égalité ?

- Quelle solidarité entre femmes à ce sujet ? Les artistes femmes portent-elles une attention à leur entourage pro ? Encourager les femmes à s'entourer aussi de femmes pour augmenter le nombre de femmes dans le secteur.

Propositions :

Gestion des publics :

- Mettre en place un espace non mixte « safe » dans un évènement/ un bâtiment.
- Mettre en place des actions de sensibilisation : ex. communication sur le consentement dans les toilettes des hommes.
- Mettre en place le fonctionnement avec un nom de code pour signifier que tu te sens en danger : à généraliser sur un bassin de vie
- Sensibiliser et former les équipes d'accueil aux publics à cette problématique : à mutualiser entre équipements
- Organiser des modes de garde d'enfants pour les AG et dans les lieux culturels pour faciliter la venue des femmes et des parents : mutualisation des coûts
- Travailler sur la mobilité de nuit et leur sécurisation : médiateur dans les transports publics ? A la sortie des lieux la nuit ?

Parité dans la technique :

- Faire le recueil de témoignages féminins pour montrer l'exemple.
- Faciliter les accès aux formations : faire intervenir des femmes pour présenter la formation.
- Créer un annuaire féminin (déjà existant mais à mettre à jour).
- Créer un duo paritaire dans les équipes techniques.
- Débanaliser le sexisme dans le boulot par une communication adaptée : sur le plateau, dans les loges...

Pour sensibiliser les musiciennes et relancer les vocations :

- Mettre en place un parcours mêlant évènement public, accompagnement collectif spécifique et scène
- Créer un évènement/journée de travail à l'échelle de la ville : conférence et colloque, échange- sur les femmes dans les musiques actuelles.
- Donner l'exemple. Utiliser l'exemplarité comme premier levier de sensibilisation : féminisation des intervenants en action culturelle, témoignage, work shop, présence de femmes sur scène, rendre visibles les parcours d'artistes femmes.
- Travailler le décroisement : par exemple, dans la pratique des instruments (ateliers pour montrer les autres instruments moins genrés) ou faire des ateliers dans les espaces de répétition, sur le plateau pour faciliter l'appropriation de ces espaces par des femmes ou des personnes qui s'en sentent éloignées. Ouvrir nos espaces.
- Proposer des scènes ouvertes non mixtes, entre femmes, pour donner confiance : espace où on s'essaye avant d'aller plus loin – en lien avec les maisons de quartier. Pour faire du repérage des jeunes musiciennes et en lien avec des lieux où il y a des musiques et mouvement féministes (témoignages, work shop ...) cf La Grande Ourse.
- Rendre mixte les groupes de travail.

Trois propositions fortes :

- Mise en place d'espaces de non mixité « safe », dans des lieux de diffusion ou de répétition, pour les musiciennes, les amateurs.
- Travailler avec les maisons de quartier pour sensibiliser à la pratique musicale des filles. Passer par le biais de témoignage. Créer de la visibilité ex. annuaire des techniciennes, favoriser les duos de professionnels dans les forums de métier.
- Sensibiliser les équipes et le public, à la problématique. Poser un affichage adapté dans le bâtiment.

VOTE DE TENDANCE :

PROP°	ATELIER 1 Pratiques Amateurs	VOTE	ATELIER 2: Structuration des acteurs et accompagnement des artistes	VOTE	ATELIER 4-5 : Territoire et Musiques actuelles: comment faire participer des populations dans des lieux culturels sur le territoire?	VOTE	ATELIER 6: Égalité Hommes- Femmes dans les musiques actuelles	VOTE
1	BENCH MARK: s'inspirer d'initiatives des villes alentours	1	FAIRE CONNAITRE, VALORISER LES DISPOSITIFS (DES ACTEURS) DÉJÀ EXISTANTS SUR LE TERRITOIRE, AINSI QUE LES DISPOSITIF FINANCIER (EX. SACEM)	9	MOBILITE : mise à disposition d'un service de navette	5	METTRE EN AVANT DES PARCOURS DE FEMMES DANS LES MA (Artistes, techniciennes...): Témoignages, forums, conférences, ateliers, master class ...	22
2	ETAT DES LIEUX DE REPETITION ET DES PRATIQUES	2	RECENSEMENT CARTOGRAPHIE DES LIEUX DE DIFFUSION (Critères de programmation, jauge ...)	11	PARTICIPATION DES USAGERS A LA PROGRAMMATION	11	CRÉER DES ESPACES NON MIXTES SAFE dans les événements, Bâtiment, espaces de pratique musiques	2
3	UN RESEAU DES ACTEURS DE LA REPETITION ET DES PRATIQUES AMATEURS	1	RECENSEMENT DES GROUPES DE MUSIQUE VIA UNE PLATEFORME NUMERIQUE (qui pourrait aussi contenir les lieux de diff)	3	FAVORISER LES SERVICES DE PROXIMITE DANS LES LIEUX CULTURELS (RECYCLERIE, EPICERIE...), ESPACES MODULABLES ET EPHEMERES	14	REPERAGE PROACTIF DES TECHNICIENNES (Écoles de formation), DES MUSICIENNES (maisons de quartiers ...)	6
4	AVOIR UN LIEU DEDIE AUX PRATIQUES AMATEURS (REPETITION, RENCONTRE, INFO RESSOURCE)	20	CRÉER UN LIEU DE VIE QUI POURRAIT AUSSI ETRE UN LIEU RESSOURCE POUR LES ARTISTES	14	ESPACE LIBRE, A DISPOSITION : MUR, POTAGER	4	FORMATION SENSIBILISATION DES EQUIPES D'ACCUEIL, DES LIEUX, DES AGENTS DE SECURITE	7
5	UN FESTIVAL DES PRATIQUES EN AMATEURS ET DES SCENES	12	METTRE EN SYNERGIE ETUDIANTS/PRO/GROUPE	0	ESPACE D'ECHANGES ET DE SAVOIRS (DANSE, CUISINE ...)	7	SENSIBILISATION GRAND PUBLIC ET ARTISTES (NOM DE CODE ANGELO, COM	1
6	REINVESTIR LA CERCLERE	1	CROISER LES ACTEURS DE LA DIFFUSION ET DE L'ACTION CULTURELLE AVEC LES ARTISTES	1	RENCONTRE ANNUELLE DES ASSOCIATIONS MUSICALES	4	MOBILITE: MISE EN PLACE DE MEDIATEURS DANS LES TRANSPORTS.RENFORCER L'ACCESSIBILITE POUR LES FEMMES. FAVORISER LA PARTICIPATION ET LA SECURITE	2
		37		38		45		40